

Article 31 du Règlement

Le gouvernement fédéral doit modifier la Loi sur les jeunes contrevenants pour permettre que ces jeunes soient jugés devant des tribunaux pour adultes et soient passibles de peines rigoureuses pour leurs activités criminelles.

Nous devons appuyer nos agents de police et faire tout notre possible pour les aider à accomplir leur travail plus efficacement.

* * *

LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Madame la Présidente, en avril dernier, j'avais demandé au gouvernement canadien d'appuyer la proposition de la sixième Commission des Nations Unies visant la création d'une cour internationale de justice.

J'avais alors fait remarquer que le temps était venu d'y penser. Je suis heureux de faire savoir aujourd'hui à la Chambre que le gouvernement a en fait appuyé l'idée, et j'en félicite la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

La semaine dernière, quelque 130 spécialistes de ce domaine, dont 12 parlementaires venus de différents pays du monde, membres de l'Action mondiale des parlementaires, ont assisté à Syracuse, en Italie, à une conférence organisée sous l'égide des Nations Unies à ce sujet.

Les participants à cette conférence ont demandé, à titre de première mesure, que les Nations Unies ou la CSCE établissent un tribunal *ad hoc* pour juger les allégations de génocide et les crimes de guerre en Yougoslavie.

Hier soir, le premier ministre a exhorté les Nations Unies non pas seulement de maintenir la paix en Yougoslavie, mais aussi de pacifier le pays. Je demande au gouvernement d'appuyer cette nouvelle proposition qui est un premier progrès. . .

Mme le vice-président: Le temps de parole du député est écoulé.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. A.H. Harry Brightwell (Perth—Wellington—Waterloo): Madame la Présidente, nous sommes actuellement en train de discuter de l'Accord de libre-échange nord-américain et de ses répercussions sur le commerce du Canada et les travailleurs canadiens.

Je voudrais dire un mot au sujet du commerce actuel. Cette semaine, une firme de ma circonscription a annoncé qu'elle s'était vu adjuger un contrat pour la vente de

maisons préfabriquées au Mexique. Ce contrat va permettre d'employer 340 Canadiens pendant plus de trente mois. Son exécution ne requiert aucune technologie nouvelle, mais seulement les installations actuellement en place.

Ce qu'il faut par contre, c'est reconnaître le nouveau pouvoir d'achat du Mexique ainsi que le matériel et l'ingéniosité nécessaires pour concevoir une structure pouvant être emballée et expédiée au Mexique à un prix compétitif.

La firme Festival Developments Groups Limited a veillé à tout cela. À en juger par son importance, il s'agit là d'un contrat tout à fait spécial. Cette vente de 27 500 unités au total représente un chiffre à l'exportation de 179 millions de dollars et pourrait bien ouvrir la voie à d'autres exportations à destination du Mexique.

Grâce aux compétences et à l'ingéniosité des Canadiens, le Canada n'a aucun mal à concurrencer le Mexique.

* * *

[Français]

L'ÉGALITÉ LINGUISTIQUE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur): Madame la Présidente, l'appui de la motion sur l'égalité linguistique au Nouveau-Brunswick est un événement qui nous apporte, en tant que Néo-Brunswickois, une grande fierté.

J'ai écouté avec intérêt les propos de mon chef, ceux du ministre de l'Emploi et de l'Immigration et de mon collègue d'Acadie—Bathurst, et je suis tout à fait d'accord avec ce qu'ils ont dit.

[Traduction]

Dans ma circonscription, la population se compose de francophones et d'anglophones qui ont toujours vécu en harmonie.

La motion d'aujourd'hui reconnaît ce que ces personnes savent depuis des centaines d'années, à savoir que les deux communautés linguistiques sont égales.

[Français]

L'appui de cette motion envoie un message et un défi au reste du Canada. J'incite le Canada à s'unir de façon durable, à accepter le défi. Cette union servira de modèle partout à travers le monde.

Je suis fier d'avoir eu l'occasion de participer et d'appuyer cette motion.